

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

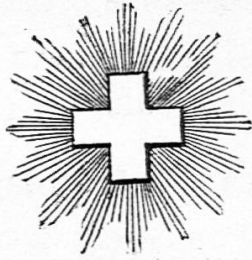
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Quelques mots sur le Père Girard.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Préparation indirecte à la composition française.* — *Leçon de choses.* — *Orthographe.* — *Comment enseigner les sciences à l'école primaire.* — *Géométrie.* — *Arithmétique.*

## INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son dernier communiqué, le Bureau de la Société pédagogique romande s'est occupé d'un certain nombre d'affaires importantes. Nous avons adressé au Conseil fédéral une pétition dont *l'Éducateur* a publié le texte dans son dernier numéro, ainsi que la réponse qui lui a été donnée.

L'organisation de notre prochain congrès a été une de nos principales préoccupations. Ensuite d'une réunion des trois comités romand, vaudois et lausannois, dont nous avons pris l'initiative, un Comité d'organisation a été chargé de préparer la manifestation de l'an prochain. Il se compose de MM. :

*J. Lavanchy*, inspecteur des écoles de Lausanne, *président* ;

*E. Métraux*, instituteur en Vennes, *vice-président* ;

*E. Roch*, instituteur à Lausanne, *secrétaire* ;

ainsi que des présidents des commissions suivantes :

Commission de l'Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise : *M. J. Magnenat*, inst., à Renens, président de la S.P.V.

Commission des logements : *M. Burnens*, député, membre de la Commission scolaire de Lausanne.

Commission de presse et publicité : MM. *F. Guex*, directeur, et *J. Magnin*, instituteur.

Commission des conférences : *M. E. Briod*, maître d'allemand, président de la S. P. R.

Commission des finances : M. J. Cordey, instituteur, gérant de l'*Educateur*.

Commission des vivres et liquides : M. J.-F. Morerod, instituteur.

Commission des divertissements : M. P. Cosandey, instituteur.

Commission de décoration : M. T. Gardel, instituteur.

Commission de police : M. J. Cottier, maître de gymnastique ;

La Commission de réception sera désignée ultérieurement.

Ces commissions travaillent déjà activement à l'organisation de notre fête pédagogique. Elles ont établi un budget complet qui nous a permis d'adresser des demandes de subsides aux autorités fédérales, cantonales et communales. Nos requêtes ont été partout reçues avec la plus grande bienveillance. Nous pouvons assurer les instituteurs et les institutrices de la Suisse romande que tout sera mis en œuvre pour qu'ils reçoivent, à Lausanne, l'accueil le plus cordial et le plus empressé.

Les *rapporteurs généraux* ont été désignés comme suit :

M. *Chessex*, instituteur à Pully, chargé de rapporter sur la question suivante : *L'éducation civique et la culture nationale à l'école populaire* ;

M. *Hoffmann*, instituteur à Neuchâtel, présentera une étude sur la seconde question : *L'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire*.

Nous adressons un appel pressant aux sections de la S. P. R. pour que ces deux questions fassent l'objet de nombreux rapports qui seront adressés à M. E. Briod, maître d'allemand, Epinettes, Lausanne.

Nous rappelons aussi aux Comités des sections, qui ne l'ont pas encore fait, qu'ils doivent transmettre au soussigné, dans le plus bref délai, une notice historique et statistique de leur section ainsi que tous les travaux (mémoires, rapports, bulletins) propres à donner une idée aussi exacte que possible de leur activité. Ces travaux seront reliés aux frais de la S. P. R. et exposés à Berne, l'an prochain.

Au nom du Bureau de la S. P. R. :

Le Secrétaire, E. SAVARY.

### QUELQUES MOTS SUR LE PÈRE GIRARD

Ce n'est pas sans embarras que j'essaye de définir le caractère du grand pédagogue fribourgeois : mes notes se rapportant à ce sujet ne comptent pas moins de quarante-deux rubriques ! L'essence du caractère moral du père Grégoire est la bonté, non pas cette bonté passive et faible dont on ne parle qu'avec dédain, mais la bonté des âmes fortes, faite de droiture, de désintéressement, de maîtrise de soi, de courage et de fierté. Si Girard ne fut pas un saint, il a tendu toute sa vie à la perfection ; or n'est-ce point dans cette lutte sans trêve, dans ce combat éternel contre nos instincts inférieurs, qu'il faut saluer la véritable grandeur morale ?

A vingt-trois ans, ayant achevé ses études en Allemagne, il quitte le cloître de Würzburg, un petit paquet sous le bras, pour faire à pied les cent vingt lieues qui le séparent de sa ville natale, et il écrira plus tard dans ses *Souvenirs* : « J'étais moins pauvre que je ne le paraissais, car j'avais conservé le cœur honnête d'un enfant<sup>1</sup>. »

En 1823, à la veille de la condamnation de son école par l'évêque et par le Grand Conseil de Fribourg, l'un de ses ennemis lui rendait involontairement ce beau témoignage : « C'est fâcheux qu'on ne puisse rien trouver en lui de répréhensible<sup>2</sup> ! »

En 1819, violemment attaqué par les jésuites, et vivement sollicité d'autre part à quitter Fribourg pour Paris, il écrivait à son ami, le pasteur genevois François Naville : « Il faut que je défende la place. On m'a offert un asile honorable, mais je ne veux pas fuir comme un lâche<sup>3</sup>. »

« Chassé avec ignominie, » — ce sont ses propres termes — il accepte de collaborer à l'organisation de l'école qui doit remplacer la sienne, cette œuvre à laquelle il avait solennellement promis de consacrer toute sa vie, et donné pendant vingt ans le meilleur de lui-même<sup>4</sup>.

Je terminerai cette esquisse du caractère moral du père Grégoire par ces deux phrases d'une lettre que je ne relis jamais sans émotion : « Moi, qui suis un pauvre moine, je donne ce que j'ai, mon

<sup>1</sup> Daguët, *Le Père Girard et son son temps*, I p. 18.

<sup>2</sup> Daguët, *op. cit.*, II p. 33. — <sup>3</sup> *Ibid.*, I p. 397. — <sup>4</sup> *Ibid.*, II p. 53.



temps et mes peines. De l'argent, je n'en ai pas, et mes fonctions, depuis que je suis à la tête de l'école, sont entièrement gratuites<sup>1</sup>. »

Si, pour parler comme Girard lui-même, nous cessons de nous occuper de son « cœur » pour essayer de pénétrer son « esprit », nous reconnaitrons que la qualité maîtresse en est le bon sens. Il est éminemment raisonnable et clairvoyant. Il ne se paye pas de mots et les blocs enfarinés de la science et de la philosophie ne lui disent rien qui vaille. De là sa défiance envers les systèmes et les prétendues nouveautés, sa constante préoccupation du pratique. Les exemples de cette tendance essentielle de l'intelligence du grand cordelier, abondent dans toutes ses œuvres. J'en citerai quelques-uns seulement, et je les prendrai surtout dans le *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, que j'aime par-dessus tous les livres de Girard pour sa vivacité et pour sa concision.

C'est ainsi que Niederer, le prétentieux collaborateur de Pestalozzi, ne réussit point à en imposer à la perspicacité du moine fribourgeois : Girard eut vite fait de démasquer le nébuleux philosophe et de remarquer malicieusement que « toute la sublimité de la métaphysique ne consiste quelquefois qu'à dire ce que tout le monde sait avec des mots que personne ne comprend<sup>2</sup>. » Il affirme que « les principes de l'éducation appartiennent décidément au bon sens<sup>3</sup>, » et plus loin, critiquant la méthode de dessin de Schmidt, le mathématicien de l'Institut, il répète comme un *Leitmotiv* : « Il n'est pas besoin d'être artiste ou instituteur consommé pour sentir des choses si simples : le bon sens suffit<sup>4</sup>. » Girard déplore les allures scientifico-philosophiques de l'Institut d'Yverdon en proie aux Niederer, aux Schmidt et autres jeteurs de poudre aux yeux, et, tout en restant plein de déférence pour Pestalozzi, il le rappelle à la raison et à la simplicité. « Soyez moins avide de la science, il en est une qui vaut toutes les autres dans l'éducation, et elle consiste à n'en point avoir. Recherchez le talent de faire trouver à l'élève ce que vous pensez lui apprendre : c'est une vieille maxime depuis Socrate ; mais craignez les inspirations d'une philosophie

<sup>1</sup> Lettre à la Société nationale de la Grande-Bretagne ; cité par Daguët, *op. cit.*, I p. 347.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 90. — <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 92. — <sup>4</sup> *Ibid.*, p. 153.

qui prétend créer, quand il faut savoir contempler, sentir et se taire. Votre ouvrage a été commencé sans elle, et sans elle il n'en ira que mieux. Les systèmes d'ailleurs ne tiennent qu'un jour; le bon sens seul se perpétue avec l'homme<sup>1</sup>. »

Et que l'on ne s'y trompe pas : ce langage n'est point celui d'un ignorant ou d'un ennemi des lumières. Girard était extrêmement cultivé, et l'hostilité farouche que lui ont vouée les défenseurs de l'obscurantisme, suffirait à prouver qu'il n'était point un détracteur de la science. Quant à la philosophie, c'est précisément son étude d'élection ; c'est comme philosophe que les jésuites l'attaqueront d'abord, et c'est la philosophie qu'il enseignera plus tard à Lucerne. Même au milieu des travaux les plus absorbants, Girard sut toujours mettre à part quelques heures pour la culture intellectuelle, comme pour la prière et la méditation.

Mais il a trop de bon sens, il est trop perspicace, pour ne pas protester contre tout ce qui tend à déformer la nature, contre toutes les théories qui plient les faits à leur gré. Toute sa vie il restera fidèle à cette règle ; on la retrouve partout dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, œuvre de sa vieillesse, comme dans le *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, qu'il écrivit à quarante-cinq ans. Je ne résiste pas au plaisir d'en citer quelques exemples encore. « Les faiseurs de systèmes, dit-il dès le début du livre, tout épris de leur invention, ne pensent pas que la nature en nous et hors de nous ne s'arrange pas d'après leurs idées ; mais qu'elle en rit, en violant leurs défenses et en rendant leurs mesures inutiles et vaines<sup>2</sup>. » Et jusqu'aux derniers chapitres, il ne manque pas une occasion de railler doucement ceux qu'il appelle les « hommes à systèmes<sup>3</sup> », les « têtes systématiques<sup>4</sup> », ceux « qui mutilent la nature humaine en faveur d'un système<sup>5</sup> », ou qui partent « d'une théorie abstraite, toujours nébuleuse et souvent erronée. »<sup>6</sup>

Le bon sens du père Grégoire, la lucidité de sa raison, lui font une place à part parmi les pédagogues de génie. « De tout temps les réformateurs ont exagéré les abus », dit-il dans le *Rapport sur*

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 174.

<sup>2</sup> *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, p. 20. — <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>4</sup> p. 191. — <sup>5</sup> p. 198. — <sup>6</sup> p. 104.

*l'Institut d'Yverdon*. Songez qu'il est lui-même un réformateur ! Mais il n'exagère point ; il est impartial, parce qu'il est clairvoyant. Il n'a rien de l'homme de parti, ni de parti pris. « Qu'une chose soit vieille ou nouvelle, écrit-il, elle n'en vaut ni plus ni moins ; son mérite dépend de sa nature et de son utilité, et ceux qui se réorientent contre tout ce qui se fait de nouveau, sont aussi déraisonnables que les détracteurs des temps passés<sup>1</sup>. »

J'ai dit que Girard s'était constamment préoccupé de la pratique. Les théories, même justes, ne lui suffisaient point. Il exige des actes et il se refuse à juger quelqu'un sur ses seuls principes. C'est à propos de l'Institut de Pestalozzi qu'il fait la remarque suivante, par laquelle je clorai cette ébauche de l'esprit du père cordelier : « Dans toutes les affaires humaines, les projets sont ordinairement beaux, et les règles sont assez vite trouvées. Mais, comme il est plus aisé de penser que d'agir, la pratique ne suit que de loin l'excellence des théories<sup>2</sup>. »

La bonté et le bon sens, ces deux qualités essentielles du grand éducateur fribourgeois, se retrouvent dans sa théorie et dans sa pratique de l'enseignement. Profondément bon, Girard veut former avant tout le cœur de ses élèves ; de là, la prédominance de l'éducation morale dans sa pédagogie. Doué d'un jugement d'une admirable sûreté, il se propose non seulement d'instruire mais de faire l'éducation de l'esprit, d'apprendre à l'enfant à penser ; de là, l'importance qu'il donne à la culture de l'intelligence, à ce qu'il nomme justement « la logique de la vie ».

Dès 1799, dans son *Projet d'éducation publique*, le père Grégoire plaçait la formation morale à la base de tout enseignement et déclarait que « l'éducation publique a pour but d'éclairer l'homme sur ses devoirs et de lui inspirer la volonté de les remplir<sup>3</sup>. » Girard avait alors trente-quatre ans, et n'avait pas encore pratiqué l'enseignement. Il demande que la religion et la morale soient une étude de chaque jour et de chaque heure. Toute sa pédagogie future est en germe dans cette œuvre de jeunesse. La même année,

<sup>1</sup> *Rapport sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons à la campagne*, cité par Daguët, I p. 316. — <sup>2</sup> *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, p. 103.

<sup>3</sup> Cité par Daguët, I, p. 48.



étant à Lucerne comme archiviste de Philippe-Albert Stapfer, le ministre des arts, des sciences et des cultes de la République helvétique une et indivisible, il écrit un mémoire sur *l'Éducation morale de la jeunesse*. Cette tendance, on le voit, est chez lui fondamentale.

Aussi a-t-il hâte de la mettre en pratique. A partir de 1804, date de l'ouverture de son école de Fribourg, il travaille tout particulièrement à l'éducation morale de ses élèves, et la ville entière est frappée du changement qui s'opère dans leur conduite. En 1807, le père Girard saisit l'occasion que lui offre la cérémonie solennelle de la distribution des prix, pour proclamer la prééminence de la conduite sur le savoir. Les prix de sagesse s'étaient jusqu'alors donnés après les autres ; il leur assigne désormais la première place. Il compose en outre un chant qu'il fait apprendre à ses écoliers, et dont je citerai ces deux vers seulement :

Enfants, le premier prix se doit à la sagesse...  
Sans un bon cœur, l'esprit n'est rien <sup>1</sup>.

« La formation de l'être moral est le point critique et la pierre de touche de toute éducation <sup>2</sup> », écrit-il en 1810 dans son rapport sur l'Institut de Pestalozzi. Et plus loin, il développe son idée ; la page est un peu longue, mais je m'en voudrais de ne pas la donner tout entière : « Le plus beau des arts, aux yeux de la sagesse, est celui qui apprend à l'enfance à former son cœur sur le modèle adorable de l'éternelle justice. S'il est vrai que l'esprit, les talents et la force soient dangereux, dès que la bonté du cœur n'en garantit pas l'usage ; s'il est vrai que cette ingénieuse bonté sait quelquefois suppléer aux connaissances, quand rien ne saurait la remplacer ; s'il est vrai que le cœur entraîne l'esprit et lui communique ses vices comme ses vertus ; s'il est vrai encore que le pli de la jeunesse, bon ou mauvais, ne s'efface guère dans un âge plus mûr... on sentira que la culture du cœur réclame de plein droit le premier rang dans toute l'éducation <sup>3</sup>. »

(A suivre)

<sup>1</sup> Daguet, I, p. 177. — <sup>2</sup> Rapport cité, p. 43.

<sup>3</sup> Rapport cité, p. 157.



## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

VAUD. — † **Henri Addor**. — Samedi 4 octobre, le village de Chanéaz était en deuil et une nombreuse affluence rendait les derniers honneurs à celui qui fut durant de longues années l'instituteur dévoué et aimé de la localité. Une trentaine de collègues, amis ou camarades de classe, venus d'un peu partout, avaient tenu de s'associer à ce témoignage suprême. Après un culte émouvant devant la maison mortuaire, le cercueil précédé d'une belle couronne de la société de chant de Chanéaz, suivi d'un long cortège attristé et recueilli, s'acheminait vers le cimetière. Là, après un beau chœur de « l'Harmonie » de Chanéaz, M. Henry, instituteur à Donneloye, délégué de district, a évoqué avec son éloquence habituelle, la figure éminemment sympathique du défunt. Il a retracé en termes émus cette carrière bien remplie, et lui a adressé au nom de ses collègues du district, au nom de la S. P. V., un adieu touchant.

Henri Addor, né à Method, breveté en 1880, débuta à Chanéaz, passa quelques années à Payerne où il a laissé d'excellents souvenirs et de nombreux amis. « Je suis né paysan et je le resterai », disait Rambert, non sans fierté. Ce vers du poète vaudois s'applique aussi à Henri Addor. En 1891, il était appelé à Prahins, d'où, pour se rapprocher du domaine familial, il monta de nouveau dans son cher village de Chanéaz, qu'il ne quitta plus. Il aurait, dira-t-on, peut-être mieux fait de rester à ce poste de début, mais au cours de ce pèlerinage, semé de revers et de deuils de famille bien cruels, Addor a été en contact avec un cercle agrandi d'élèves et d'amis qui ont pu apprécier à sa valeur cette belle nature. Il a été un bon instituteur, gai, enjoué, sachant se faire aimer de ses élèves et les aimant lui-même. Il a été un excellent collègue, d'une amitié solide et sûre, toujours prêt à rendre service, apportant dans les conférences un esprit avisé et conciliant. Il aimait le chant avec passion. Il fut un chanteur émérite, à la voix chaude et sympathique, un directeur expert. Ses dehors simples et modestes, sa bonhomie toujours souriante cachaient des ressources réelles et des goûts artistiques très affinés. Tous ces trésors du cœur et de l'esprit, Addor les a prodigués sans compter. Malheureusement sa carrière, déjà assombrie par de multiples traverses, fut interrompue brusquement par une maladie longue et cruelle. Il y a une année, il dut résigner ses fonctions et le mal s'aggrava. Notre regretté collègue supporta ses souffrances avec un courage héroïque, puis il s'inclina devant la volonté de Dieu et mourut paisiblement.

Un nouveau cœur des instituteurs du district suivit la belle allocution de notre délégué, M. Henry, et clôtura la triste cérémonie que rendaient plus mélancolique encore les sombres nuages qui s'amassaient à l'horizon.

A la famille d'Henri Addor, à sa veuve qui reste dans la maison solitaire, nous adressons l'expression de notre sincère sympathie.

H. G.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Honneur et Fidélité*. — Histoire des Suisses au service étranger, par le capitaine de Vallière, illustré par Burkhard Mangold. Préface du colonel-commandant

de corps U. Wille. 15 livraisons au prix de souscription, fr. 1,35; pour non-souscripteurs, fr. 2. — F. Zahn, éditeur, Neuchâtel.

On ne recommandera jamais assez les livres honnêtes qui ont pour but d'instruire la jeunesse et de lui inculquer, par de nobles exemples tirés de l'histoire nationale, les traditions de courage, de dévouement, d'énergie persévérante qui ont guidé nos ancêtres.

Cette préoccupation aussi intelligente que généreuse, a certainement hanté l'esprit de l'éditeur qui nous offre aujourd'hui, après un si grand nombre de volumes où le texte et l'illustration se complètent et s'harmonisent de la manière la plus heureuse, l'histoire complète des Suisses au service étranger, avec, comme titre, la devise qui brillait en lettres d'or sur les rouges bannières helvétiques, faisant ressortir davantage encore la croix de la première alliance : « Honneur et Fidélité ».

Cette devise a été inscrite également sur le lion de Lucerne, de Thorwaldsen. Toutefois, suivant la remarque parfaitement exacte du colonel-commandant de corps d'armée Ulrich Wille, dans une préface inspirée par une grande expérience des choses militaires, « elle ne rappelle pas uniquement l'héroïque abnégation des gardes suisses à la prison des Tuileries, mais elle est le trait caractéristique de tous les soldats suisses, à toutes les époques ».

L'auteur, le capitaine de Vallière, s'était fait connaître auparavant par des publications très appréciées. Une fois de plus, il se révèle à nous comme un historien de valeur, exactement renseigné, qui nous entraîne, souvent malgré nous par l'accent de vérité et l'enthousiasme communicatif qu'il met à narrer les exploits glorieux des soldats suisses sur la terre étrangère. Les hasards de la guerre les avaient dispersés dans toutes les armées de l'Europe, mais, là encore, au milieu des compatriotes, l'amour de la patrie animait chaque cœur.

La lecture passionnante du bel ouvrage que nous voyons, par anticipation, figurer dans toutes les bibliothèques scolaires, retrace les avantages que les services étrangers ont procurés à la Suisse, et en particulier l'alliance française, qui garantissait l'intégrité du territoire contre les prétentions exorbitantes de l'Autriche, pour ne citer qu'un seul cas. Mais aussi, nous y trouvons mentionnés, avec une franchise d'allure qui plaît infiniment, les nombreux inconvénients produits par l'incessant exode des forces vives de notre pays.

En parcourant ces pages empreintes d'un ardent patriotisme, on ne peut s'empêcher de penser avec reconnaissance aux hommes patients et dévoués, dont la persévérance tenace nous permet maintenant, par un léger effort d'attention, de reprendre contact avec la merveilleuse épopée que nos pères ont vécue. Désormais, on n'aura plus le droit d'en ignorer les détails, d'autant plus que l'illustration originale et caractéristique dans les grandes planches dues au crayon du peintre bâlois, Burkhard Mangold, font de cet impressionnant volume, un monument de beauté, devant lequel on s'incline presque sans y songer.

L'illustration documentaire mérite également une mention spéciale, qui servira d'éloge en faveur du D<sup>r</sup> Gessler, assistant de la Direction du Musée national, dont les soins diligents ont groupé, comme un hommage décerné à la patrie que nous chérissons, les matériaux destinés à perpétuer le souvenir des vaillants sur les traces desquels nous sommes invités à marcher.



## PARTIE PRATIQUE

### PRÉPARATION INDIRECTE A LA COMPOSITION FRANÇAISE

Une des idées les plus chères au pédagogue moderne Félix Pécaut était celle-ci : si l'on doit chercher, dans les matières enseignées à l'École primaire *une principale*, qui sera comme le *centre* et le *lien* de toutes les autres, c'est à l'étude et à la pratique de notre belle langue qu'il faut accorder la place primordiale ; par suite la composition française (préparation lointaine ou directe ; exécution ; correction) devient l'exercice capital de la classe.

1° *Il faut se rappeler d'abord que tous les exercices de l'école préparent indirectement à la rédaction ; ceux d'orthographe, d'explications de termes, de grammaire, en apprenant l'écriture, le sens, la place et la fonction des mots ; la lecture et la récitation des auteurs, en fournissant des modèles de beau langage ; la récitation de toute leçon en forçant l'esprit enfantin à traduire intelligiblement ce qu'il a acquis. L'élève sérieux et appliqué, qui profite de tout le travail scolaire, se prépare donc sans y penser à la rédaction.*

2° *La lecture, faite avec choix et réflexion, est le principal facteur de l'éducation littéraire.* Dans une famille cultivée, où les choses de l'esprit sont en honneur, l'enfant prend naturellement des habitudes de langage correct ; mais la lecture nous fait vivre aussi avec des intelligences d'élite ; si l'on se borne aux bons et beaux ouvrages, elle enrichit la pensée et le vocabulaire. Il est nécessaire cependant de garder de ses lectures des *impressions nettes* ; rien ne vaut à cet effet quelques lignes de compte rendu, la notation immédiate et précise d'une idée qui aura frappé, d'un sentiment qu'on aura éprouvé. L'important n'est pas d'en écrire beaucoup ; c'est d'écrire bien quelque chose ; nous sommes persuadés que si un élève, de très bonne heure, contractait cette habitude, il arriverait à traiter par la suite sans grande difficulté tout sujet donné.

3° *Comment se préparer au classement des idées ?* Trouver des idées n'est pas toujours la partie la plus difficile de la rédaction ; savoir les ordonner est la preuve d'un jugement déjà sûr, capable de saisir l'enchaînement des faits, de distinguer le principal du secondaire ; le plan est l'ordre même de la pensée ; par suite on peut s'y exercer chaque fois que l'on a celle-ci à présenter. Les enfants ne prennent pas suffisamment le soin, en étudiant une leçon, d'en rechercher l'ordre ; ni en la récitant de l'exposer avec méthode. Ils se contentent la plupart du temps, et quand ils la savent, de montrer ce qu'ils ont retenu ; ils font preuve plus de mémoire que de travail personnel. Nous leur recommandons de ne jamais être satisfaits de leur étude qu'ils n'aient noté, *par écrit*, le *plan de toute leçon*, soit celui que le livre indique, ou mieux encore, celui qu'ils auront essayé de reconstituer par eux-mêmes. Aucun maître ne trouverait mauvais, au moment où ils sont interrogés, qu'ils se servissent de cette sorte de « fiche » qui, à la fois, guiderait leur mémoire, et les façonnerait à ne rien traduire sans méthode, sans choix, sans réflexion.

4° *Comment acquérir un langage correct et bien français ?* Nous ne saurions

mieux recommander, pour cette partie, que le *commerce incessant* avec nos maîtres de langage, *les grands écrivains* ; ce sont eux qui donnent le sens des « tournures » des expressions vraiment françaises, du style simple, toujours naturel, toujours précis qui est la caractéristique des chefs-d'œuvre de notre pays. La mémoire des enfants a l'heureuse qualité d'être extrêmement facile ; c'est donc à nos élèves de se meubler l'esprit de beaux vers, de morceaux choisis, en dehors de ceux que l'école leur fait étudier. Leur langage se formera ainsi d'une manière toute latente, mais certaine. Et si dans la conversation la plus familière, ils s'interdisent les expressions vulgaires, les mots d'argot, les tours populaires, les phrases toutes faites ou « clichés » les métaphores banales, en un mot, s'ils se font une sorte de point d'honneur, tout en restant simples, de respecter notre beau langage et de parler toujours correctement, ils auront moins de peine à bien écrire.

A tout examen, l'épreuve de rédaction est la plus décisive ; c'est elle en effet qui prouve le mieux la culture générale et la maturité d'un esprit. On n'est capable de la réussir que si l'on fait sans cesse et à propos de tout l'éducation de sa pensée et de son langage.

(*Le Brevet Élémentaire.*)

A. MARSEILLE.

## LEÇON DE CHOSES

### Le zinc. (1<sup>re</sup> leçon.)

*Matériaux* : feuilles de zinc, de plomb, de cuivre, de tôle de fer, d'épaisseurs égales ; fil de fer, fil de zinc, fil de laiton ; du zinc perforé (chablons) ; du laiton ; articles de ménage en zinc ; un cliché sur zinc ; de la tôle galvanisée ; du papier satiné ; si possible, du minerai de zinc ; calamines et blendes ; du blanc de zinc et de l'huile de lin ; outils de l'ouvrier zingueur : une batte ou un maillet en bois, une cisaille, un poinçon, un fer à souder. Tôle rouillée et cuivre oxydé. De l'acide muriatique et de la soudure. — Visite à l'atelier du zingueur.

*Le zinc.* (Manipulations, observations, expériences à faire en classe.) Commençons par utiliser nos sens et comparons entre elles des feuilles de zinc, de plomb, de fer et de cuivre. La *couleur* du cuivre se distingue nettement de celle des autres métaux ; celles du plomb, de la tôle et du zinc se ressemblent davantage. En y regardant de plus près, on voit cependant que le plomb est plus noir et la tôle plus brillante que le zinc, ce dernier est légèrement bleu ou gris-bleu. Suspendons ces plaques par un angle et frappons-les avec le doigt. Le fer est *sonore*, le plomb est sourd, il paraît mort ; le zinc tient le milieu entre ces deux métaux. Au toucher, le plomb noircit la peau, le zinc est plus *mat* que la tôle.

Soupons des volumes égaux de plomb et de zinc et nous constaterons aisément que le plomb pèse plus que le zinc : sa *densité* est supérieure à celle du zinc. Ces diverses observations nous aident déjà à déterminer le zinc, à le distinguer parmi les autres métaux habituellement employés dans l'industrie humaine.

Cherchons toutefois à préciser davantage encore les caractères et propriétés de ce métal. Que remarquez-vous sur cette feuille de tôle et sur cette plaque de cui-



vre ? Des taches. Les taches brunes du fer oxydé s'appellent la *rouille*, les taches vertes du cuivre sont du *vert-de-gris*. Le fer et le cuivre sont rongés par la rouille ou par le vert-de-gris qui sont produits par l'humidité de l'air. Le zinc, n'est pas absolument vierge de taches, il est terni par endroits ou couvert d'*efflorescences* blanchâtres, mais ces taches disparaissent facilement. Il se couvre d'une *patine*, couche mince d'oxyde, très protectrice contre les influences oxydantes. Voilà une constatation importante à retenir : *Le zinc ne se détériore presque pas à l'air humide ou dans l'eau.*

Nous avons utilisé jusqu'à présent nos yeux, nos oreilles, notre toucher ; utilisons notre force musculaire et essayons de plier les feuilles de zinc, de plomb, de fer et de cuivre. Le plomb résiste peu à la flexion, le zinc est beaucoup plus résistant et le fer également.

Aidons-nous maintenant d'outils ; rayons avec un poinçon les feuilles de nos quatre métaux. Le plomb est tendre, on y enfonce aisément l'outil, qui y laisse une trace brillante vite ternie ; le zinc est facilement entamé comparativement au fer. *Plantons des clous* d'égales dimensions dans les feuilles métalliques. Frappons les divers métaux avec le marteau : le plomb s'écrase sans trop de peine, le zinc se laisse marteler un certain temps, puis se troue, le cuivre est plus *malléable* et le fer très résistant au choc. Avec la cisaille, nous essayerons de tailler les feuilles de zinc et des autres métaux et nous observerons les coupures fraîches.

Versons de l'*acide muriatique* sur le plomb, le fer et le zinc. Le plomb est inattaquable, le fer et le zinc sont mordus par l'acide et bientôt le zinc est perforé.

\* \* \*

Ces observations et manipulations sont à faire en classe pour développer le sens de l'observation et l'esprit de recherche. Les élèves devront être amenés à trouver par eux-mêmes les moyens de déterminer les principaux caractères du zinc ; ils devront s'efforcer d'inventer les expériences à faire. Il faudra exiger qu'ils expriment clairement, avec le mot propre, les résultats de ces expériences et observations. Un résumé de ces résultats sera rédigé au tableau noir à mesure qu'ils sont obtenus. Les mots nouveaux ou difficiles seront soulignés.

RÉSUMÉ. Le *zinc* est un métal comme le fer, le cuivre, le plomb. A première vue, sa couleur ne diffère pas beaucoup de celle du zinc et du fer (en *tôle*). Le zinc a une teinte claire, grise, légèrement bleue. Le fer est sonore, le zinc l'est peu. Au toucher, le plomb salit, le zinc a un toucher mou. La *densité* du zinc est inférieure à celle du plomb. Le cuivre et le fer *s'oxydent*, se *détériorent* à l'air humide ; le zinc est presque *inoxydable*, *inaltérable*. Le zinc est plus résistant que le plomb ; il ne se déchire pas aussi facilement que lui, le zinc supporte mal les chocs brusques ; il est moins *malléable* que le cuivre et le plomb. L'*acide muriatique* attaque et perce le zinc, mais laisse *intact* le plomb.

(A la suite de cette leçon de choses, les élèves seront invités à observer soit chez eux, soit dans un bâtiment en construction, soit dans la boutique d'un zingueur quels sont les divers usages qu'on peut faire et qu'on fait du métal dont ils ont appris à connaître les principales propriétés.)

(A suivre.)

L.-S.-P.

## ORTHOGRAPHE

*Degré intermédiaire.*

### **Le chant du coq.**

Un beau coq aux flancs verts et or, à la collerette de plumes rousses, descendit de l'échelle qui conduisait au poulailler. Il se campa fièrement sur son tas de fumier et, gonflant sa poitrine, battant des ailes, il poussa un cri éclatant.

D'autres coqs répondirent au fond des basses-cours. Les sonorités rauques de leurs cris déchiraient le silence et du coup, comme si la maison répondait à ce signal, un volet battit dans la façade.

(Contes lorrains.)

EMILE MOSELLY.

VOCABULAIRE. Le coq, le flanc, la collerette, roux, rousse, l'échelle, l'éche-lon, le poulailler, se camper, la basse-cour, les basses-cours, la sonorité, rauque, le coup, le cou, le signal, le volet, la façade.

*Orthographe d'usage* : coq, coquelicot, coquet, cochet, cocarde, cocardier, coq-à-l'âne; être fier comme un coq, rouge comme un coq, comme un coq en pâte, être le coq du village. — Le volet, le contrevent, la jalousie, la fenêtre, la croisée, le carreau, la vitre, la tringle, l'espagnolette, le rideau, le store. — Les dépendances : la basse-cour, le poulailler, l'étable, l'écurie, la grange, le fenil, la remise, le hangar, le chenil.

GRAMMAIRE. *Etude du complément indirect*. Exemples : « Un beau coq descendit de quoi ? — de l'échelle. » *De l'échelle* : complément indirect. Faire trouver dix propositions contenant chacune un complément indirect. Etablir la différence qu'il y a entre les compléments directs et indirects. Copier la règle suivante : « Le complément indirect complète le sens du verbe au moyen d'une proposition (à, de, pour, par, en, etc). »

*Permutations*. Copier la dictée en mettant tous les verbes au futur simple. Lire le texte en mettant successivement les verbes au présent et à l'imparfait de l'indicatif. Copier le 1<sup>er</sup> alinéa : « Deux beaux coqs, etc. ». Copier le 2<sup>e</sup> alinéa : « Un autre coq répondit, etc. »

*Degrés intermédiaire et supérieur.*

### **Le faucheur.**

Solidement campé sur ses genoux écartés, pour donner plus d'ampleur à son coup de faux, l'homme s'avancait chaque fois d'un pas et promenait au ras du sol son outil, qui abattait chaque fois une rangée d'épis lourds. Il travaillait régulièrement, sans lenteur et sans hâte, remonté comme une mécanique. La femme, derrière lui, se baissait pour ramasser la poignée de blé sur le ratelot de la faux, et elle l'étalait sur le sol, l'exposant au soleil qui achevait de sécher la paille.

Leurs gestes s'emboîtaient exactement, et ils ne prononçaient pas une seule parole, par crainte d'une distraction qui aurait pu provoquer un faux mouvement et blesser la femme à la lame tranchante de l'outil.

(Contes lorrains.)

EMILE MOSELLY.

VOCABULAIRE : Camper, l'ampleur, la faux ou faux, au ras du sol, abattre, l'abatage, régulièrement, la hâte, ramasser, étaler, exposer, achever, le geste, em-

boiter, exactement, provoquer, irachant. Le mot « ratelot » est un terme local ; il désigne probablement la pièce de bois que le faucheur fixe à la faux au temps de la moisson.

*Orthographe d'usage.* Le faucheur, le fauchage, la faucheuse, la fauchaison, la faux, la fauchée, le fauchet, la faucille, le faucillon.

*Promener, provoquer, proclamer, procéder, procurer, prodiguer, produire, profaner, proférer, professer, profiler, profiter, progresser, projeter, prolonger, promettre, promouvoir, prononcer, pronostiquer, propager, prophétiser, proportionner, proposer, proroger, protester, provenir, provoquer.*

*GRAMMAIRE. Etude du complément circonstanciel de cause.* Exemple : « La femme se baissait *pourquoi* ? — pour ramasser la poignée de blé ». *Pour ramasser etc.* complément circonstanciel de cause. Faire trouver dix propositions contenant chacune un complément circonstanciel de cause. Copier la règle suivante : « Le complément circonstanciel de cause répond à la question : *pourquoi*. » Faire trouver les propositions indépendantes, principales et subordonnées de la dictée. Analyser ces dernières.

*Permutations.* Degré intermédiaire : Dictée à mettre au pluriel, en permutant les verbes au passé défini, en soulignant les substantifs. — Degré supérieur : Copier la dictée en mettant les verbes au conditionnel passé 2<sup>me</sup> forme et en soulignant les pronoms.

Exercices oraux pour les deux degrés : « Solidement campé sur *mes* genoux écartés, etc... sur *tes* genoux, sur *nos*, sur *vos*, sur *leurs* genoux, etc. » Lire toute la dictée en employant successivement les trois personnes du singulier, puis les trois du pluriel.

Proposition à conjuguer : « *Je me baisse pour ramasser le blé.* »

*Remarque.* Pour les élèves du degré intermédiaire la dictée se termine à la fin du premier alinéa. P. CH.

## COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ECOLE PRIMAIRE

### L'élevage des insectes (suite<sup>1</sup>).

Deux autres modèles de fourmilières artificielles permettent à mes élèves d'étudier, dans d'excellentes conditions, les mœurs des fourmis et leurs instincts merveilleux. Mais je crois devoir en ajourner la description.

J'attendrai également pour parler des fourmis-lion, des insectes xylophages et des chenilles, car la plupart de ces insectes ont, à l'époque où nous sommes, achevé leur évolution, et leur étude n'est bien profitable que pendant le printemps et l'été.

Je ferai toutefois exception pour les *chenilles processionnaires du pin* qui doivent s'étudier dès le début de l'hiver, puisqu'elles naissent en décembre.

A ce moment, il faut récolter, dans une forêt de pins, un de ces nids soyeux qu'on voit souvent à l'extrémité des branches, et dont la grosseur moyenne est celle du poing.

<sup>1</sup> Voir l'Éducateur, n° 38.



A côté du nid on mettra une branche feuillée de pin, destinée à la nourriture des chenilles. Nid et branche seront soutenus par deux petits flacons, logés eux-mêmes dans un pot de fleurs rempli de terre et de feuilles mortes ramassées sur le sol forestier. De plus, au pot pourra être fixé un « promenoir », formé d'une baguette flexible.

Pendant plusieurs mois, les chenilles, ainsi installées, offrent les sujets d'observation les plus variés. Dans le courant de l'été, elles s'enfoncent dans la couche de feuilles mortes pour y subir leurs métamorphoses. Il est bon de recueillir les cocons, et de les mettre dans une boîte — vitrée de préférence — pour pouvoir assister à l'éclosion des papillons et à leur ponte.

L'élevage des chenilles processionnaires est particulièrement facile, car ces insectes n'exigent qu'un entretien insignifiant : il suffit, en effet, de renouveler, une ou deux fois par semaine, la branche feuillée qui leur fournit l'unique aliment dont elles ont besoin. Il est utile, mais non indispensable, de faire plonger cette branche dans l'eau.

Lorsque les chenilles sont grosses (en février-mars), ou que la nourriture fait défaut, elles quittent volontiers leur demeure — nid et promenoir ; aussi, à ce moment, il est nécessaire de mettre l'appareil à l'intérieur d'une caisse dont la paroi latérale aura été enduite d'une bouillie épaisse de savon noir et de pétrole, qui empêche les évasions.

(A suivre.)

P. CHAUVET.

## GÉOMÉTRIE.

### Rapports entre le Cercle et le Carré.

$$(\pi = 3 \frac{1}{7})$$

*Rapport des périmètres.* — Supposons un cercle inscrit dans un carré (côtés du carré tangents à la circonférence). L'axe du carré et celui du cercle (diamètre) étant communs sont égaux.

L'axe du carré est égal à son côté.

Le périmètre du carré = côté  $\times 4$  ou axe  $\times 4$ .

Le périmètre du cercle = diamètre  $\times 3 \frac{1}{7}$  (ou circonférence) ou axe  $\times 3 \frac{1}{7}$ .

Périmètre du carré = 4 axes =  $\frac{28}{7}$  axes = 28 fois  $\frac{1}{7}$  d'axe.

» cercle =  $3 \frac{1}{7}$  » =  $\frac{22}{7}$  » = 22 »  $\frac{1}{7}$  »

Par conséquent, a) le périmètre du cercle est égal aux  $\frac{22}{28}$  du périmètre du carré circonscrit ; b) la différence entre les périmètres est égale aux  $\frac{6}{28}$  du périmètre du carré.

*Rapport des surfaces.* — Partageons le carré par les diagonales en 4 triangles égaux (sommets au centre).

Les bases sont les 4 côtés du carré, les hauteurs seront le  $\frac{1}{2}$  axe.

Surface d'un triangle =  $\frac{1}{2}$  hauteur  $\times$  base ou  $\frac{1}{4}$  axe  $\times$  côté.

Surface du carré (4 triangles) = [ $\frac{1}{4}$  axe  $\times$  côté]  $\times 4$  ou  $\frac{1}{4}$  axe  $\times$  [côté  $\times 4$ ] ou  $\frac{1}{4}$  axe  $\times$  périmètre.

La surface du cercle =  $\frac{1}{2}$  rayon  $\times$  circonférence ou  $\frac{1}{2}$  axe  $\times$  périmètre.



Les axes étant égaux, les surfaces du carré et du cercle seront proportionnelles aux périmètres.

Par conséquent, *a*) la surface du cercle sera donc les  $\frac{22}{28}$  de la surface du carré ; *b*) différence des surfaces (somme des 4 triangles mixtes compris entre la circonférence et le carré) égale à  $\frac{6}{28}$  de la surface du carré.

*Prisme droit à base carrée et cylindre.*

(De même axe de base et de même hauteur.)

*Rapports des Volumes.* Comme conséquence de ce qui précède, les volumes seront proportionnels aux surfaces des bases, et ces surfaces elles-mêmes proportionnelles aux périmètres.

Cylindre =  $\frac{22}{28}$  du prisme à base carrée.

A. STEINER.

## ARITHMÉTIQUE

### Solution du problème pour les maîtres.

(Proposé dans le numéro 34 de l'*Educateur*.)

Le problème donné revient au problème général suivant : *Inscrire dans un triangle le rectangle de surface maximum.*

Appelons *b* la base et *h* la hauteur du triangle donné, et *x* et *y* les dimensions du rectangle inscrit. Nous aurons

$$\frac{y}{b} = \frac{h - x}{h} \text{ d'où } y = \frac{b}{h} (h - x)$$

La surface qui doit être maximum est  $S = x y$ .

En remplaçant *y* par sa valeur on a

$$S = \frac{b}{h} (h - x) x$$

Dans un même triangle le premier facteur est constant. Le produit des deux autres est maximum lorsqu'ils sont égaux, leur somme restant égale à *h*.

Donc  $S$  maximum =  $\frac{b}{h} \times \frac{h^2}{4} = \frac{bh}{4}$  ;  $y$  maximum =  $\frac{b}{2}$  ;  $x$  maximum =  $\frac{h}{2}$

Dans le problème donné les dimensions seront  $x = \frac{12}{2} = 6$  m. et  $y = \frac{21}{2} = 10,5$  m. et surface =  $63 \text{ m}^2$ .

*N. B.* — Il existe 3 rectangles de même surface,  $\frac{1}{2}$  de celle du triangle, car chaque côté peut être pris pour base.

F. LANDRY.

*Ont répondu :* M<sup>lle</sup> L. Dufey, Trélex ; MM. Fernand Landry, La Chaux-de-Fonds ; Herbert Ory, Romont (Berne) ; Robert Addor, Yverdon ; Louis Schulé, Lausanne ; Maurice Reymond, Chevilly.



**HORLOGERIE**  
- **BIJOUTERIE** -  
**ORFÈVREURIE**



# **Bornand-Berthe** **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4, jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table**: en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti: couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

## **RÉGULATEURS — ALLIANCES**

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

## **VAUD**

### **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

#### **ÉCOLES PRIMAIRES**

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs non placés, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au printemps 1914, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de service au Département de l'Instruction publique 1<sup>er</sup> service, avant le 10 octobre, à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire et la date de leur brevet définitif ou provisoire.

1. **L'Isle**. — Instituteur, fr. 1600 par an et autres avantages légaux.
2. **Onnens**. — Instituteur fr. 1600 par an et autres avantages légaux.
3. **Rolle**. — Institutrice, fr. 1000 par an, plus indemnité de logement de fr. 300 par an.

#### **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**Bex**. — Collège mixte. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé de l'enseignement de l'**allemand**, de l'**histoire** et de la **géographie**.

Obligations légales.

Traitement: 3000 fr. par an.

Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 1913.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2<sup>e</sup> service, avant le 23 octobre, à 6 h. du soir.

#### **DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE**

en 6 volumes reliés, état de neuf, à céder à bon compte. S'adresser chez M. Tissot, 41, rue Haldimand, Yverdon.



Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après.

**Instituteurs** : MM. André, Alfred, à Bellerive ; Schmidely, Henri, à Begnins ; Berger, Richard, à Corcelles s. Payerne ; Guex, Jules, aux Voëttes (Ormont-Dessous).

**Institutrices** : Mlles Morel, Irène, à St-Sulpice ; Ruegger, Bertha, à Suscévaz ; Theyssen, Hermine, à Avenches ; Coulon, Eva, à Avenches.

Mlle Rochat, Alice, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Yverdon.

Jeune fille sérieuse (20 ans) cherche place dans école infantine pour aider et apprendre, si possible au pair.

S'adresser à Mme **Morel**, libraire, **Bulle**.

**Maître de français** et de branches commerciales est **cherché** par institut de jeunes gens de la Suisse fran-

çaise. Position bien rémunérée et d'avenir pour homme sérieux, énergique, capable, cas échéant, de prendre la direction. Entrée de suite ou époque à convenir.

Offres avec références, certificats, prétentions, etc., sous **H 2764 N**, à **Haa-**  
**senstein & Vogler, Neuchâtel.**

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites popula-**  
**ires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

UN ABONNEMENT A

# LA REVUE

de Lausanne est indispensable aux personnes désirant suivre les événements politiques Vaudois, Suisses et Etrangers.

**La Revue** sera expédiée dès ce jour au 31 décembre 1913 pour le prix de **1 fr. par mois** à partir de n'importe quelle date.

**La Revue** parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande.

**La Revue** expédie gratuitement chaque samedi à tous ses abonnés, le supplément : **La Revue du dimanche**, formant à la fin de l'année, un volume de plus de 400 pages.

**La Revue** paraît en **6 pages** tous les mercredis et samedis.

**La Revue** publie des renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, et les places d'instituteurs au concours dans le canton de Vaud. — Service de dépêches étendu. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village de Grattesillon. — Chronique agricole. — Trois feuilletons, etc., etc.

**La Revue** se trouve dans tous les bons **Cafés** et **Hôtels**. — La demander.

Un an **12 francs** ; 6 mois **6 fr. 50** ; 3 mois **3 fr. 50**.

Abonnement de saison à **30 cent.** par semaine.

On s'abonne **en tout temps** et pour **n'importe quelle durée**, par simple carte postale, à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

Jeune **INSTITUTEUR** allemand parlant un peu français, cherche place dans institut ou comme précepteur.

S'adresser à la Gérance de l'*Educateur*.

**FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

**Transports funèbres pour tous pays.** — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

**PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ**

Rue Haldimand, 14, **LAUSANNE**

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

**ÉPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

**Vêtements confectionnés**

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGEB-MOULIN**

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

*Escompte 10 0/0 au comptant.*



**PIANOS DROITS**

**Le plus GRAND CHOIX**

MUSIQUE  
HARMONIUMS  
INSTRUMENTS  
à  
CORDES  
et à  
VENT  
et  
ACCESSOIRES  
GRAMOPHONES  
PHONOLAS  
ORCHESTRIONS  
INSTRUMENTS  
en tous genres  
LIBRAIRIE  
musicale  
ABONNEMENTS  
LIBRAIRIE  
théâtrale

**FOETISCH FRÈRES**  
— (S. A.) —

**Maison pour l'enseignement musical**

et

**Magasin général de Musique**

**A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHÂTEL**

**PIANOS A QUEUE**

**PRIX MODÉRÉS**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 42.

LAUSANNE — 18 Octobre 1913.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES GORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.  
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.  
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.  
NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**







# A.

# BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille  
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne . . . . .	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne. . . . .	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large . . . . .	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

**Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux**

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

**10 % au corps enseignant.**

**Prix fixes, marqués en chiffres connus.**

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

# MAISON MODELE

## Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

*Nous offrons toujours*

**LE PLUS BEAU CHOIX**

en

# VÊTEMENTS

## HOMMES & ENFANTS

*Prix en chiffres connus.*

# 10<sup>0</sup>

à 30 jours  
aux membres  
de la

# S.P.V.





# Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.  
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

**Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.**

**Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.**

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.



## Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

# J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.  
**Escompte 10 0/0 au comptant.**

## FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

# CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple  
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 0/0 sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne  
par les membres de la S. P. V.*

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit  
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES:  
**GUIDE EXPÉRIMENTAL**

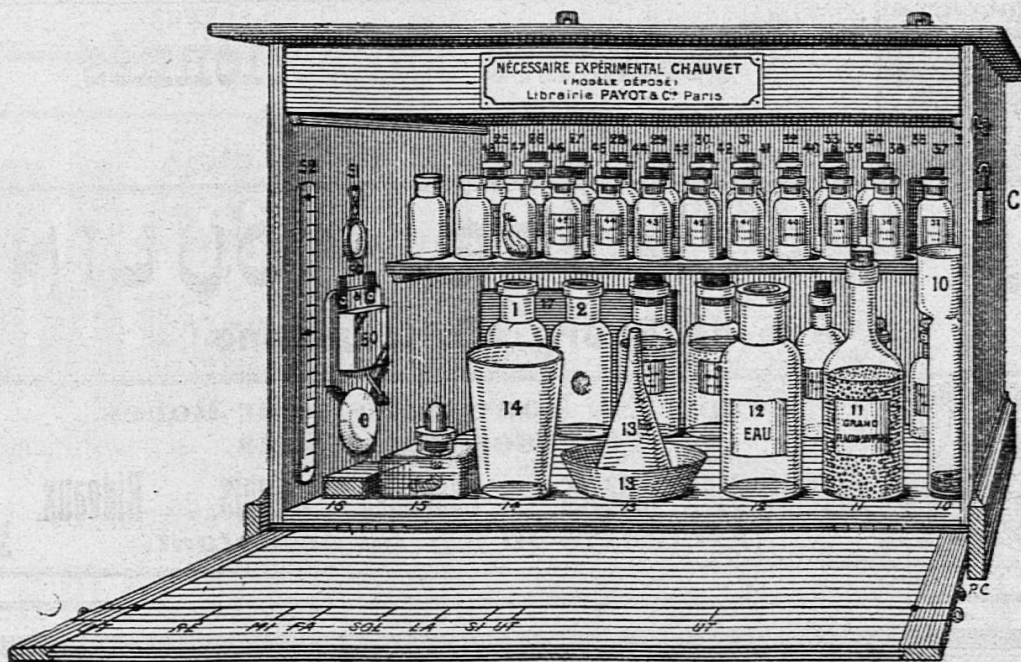
pour l'enseignement élémentaire des Sciences physiques et naturelles, par P. CHAUVET, Agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Moulins.

1 vol. in-8 cartonné

Prix : 2 fr.

Cet ouvrage, qui est remarquable par son illustration, renferme la description de plus de 200 expériences ou observations, simples, faciles, intéressantes et bien adaptées à l'Ecole primaire. Il indique, avec clarté et précision, tout ce qu'il faut faire ou éviter pour les réussir.

**NÉCESSAIRE EXPÉRIMENTAL**



**Prix 50 francs franco**

Ce Nécessaire est logé dans une petite armoire dont la porte se rabat horizontalement, et constitue alors une tablette sur laquelle les expériences peuvent être faites.

Les 145 articles qui le composent y sont rangés avec beaucoup d'ordre : il y a une place pour chaque chose, et tout s'y trouve à la portée de l'œil et de la main.

Il ne renferme rien de fragile, rien d'ailleurs qui ne puisse se remplacer facilement. Par suite de ses dimensions réduites, la quantité des produits à employer est extrêmement faible, aussi la dépense nécessitée par les expériences est-elle absolument négligeable.

Il est simple : la plupart des objets, solitaires et interchangeables, peuvent être utilisés, sans préparation préalable, pour constituer les appareils les plus variés, et il suffit de les assembler selon les indications du Guide expérimental.

Le Nécessaire expérimental Chauvet est le laboratoire idéal des Ecoles primaires, des Collèges,

Prospectus détaillés sur demande.